Observatoire photographique
DES PAYSAGES

SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE

Entités paysagères :

- Plaine de Bière
- Vallées de l'École et du Rebais, butte de Turelles et bois de Malabri

Parc naturel régional du Gâtinais français

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'identité du Gâtinais français relève de la grande diversité de ses paysages : forêts et clairières, mais aussi marais, coteaux, platières, vallées, plateaux agricoles ouverts ou encore chaos rocheux. La richesse de ce patrimoine paysager mérite que l'on s'y intéresse.

Un élément de la connaissance des paysages **ACCESSIBLE À TOUS**

Grâce à une étude de son patrimoine paysager, le Parc naturel régional du Gâtinais français a réalisé **huit chartes paysagères**.

Afin de connaître les paysages porteurs d'identité et d'assurer un suivi de l'évolution de ces paysages dans le temps, il a été proposé un observatoire photographique pour chaque entité paysagère concernée.

L'ensemble des points d'observation (environ 200) a été soumis à la validation des groupes de travail des chartes paysagères, constitués d'élus et de partenaires du Parc, et matérialisé sur le terrain en 200-2009.

L'observatoire **EST MATÉRIALISÉ**

Tous ces points ont été **marqués physiquement** par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant « ***Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique*** ».

Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.

Observatoire des paysages du Parc du Gâtinais : **OBJECTIFS**

L'objectif est double : **veiller sur l'évolution des paysages** et **prendre conscience de leur fragilité**.

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue est reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront.

Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique.

Soulignons que **les paysages évoluent naturellement**, ils constituent un patrimoine vivant : l'observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour veiller à leur évolution.

Les livrets de l'observatoire : **DES OUTILS POUR LES COMMUNES**

Des livrets communaux et des livrets par entité paysagère ont été réalisés.

À la demande des élus, chaque commune du Parc disposera :

- **d'un livret communal**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la commune ;
- **d'un ou plusieurs livrets par entité paysagère**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la ou les entités paysagères concernant la commune.

Chaque Commune désigne **un référent** de l'observatoire photographique du Parc, afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié du Parc, et puisse veiller à la pérennité des bornes sur sa commune, tout en veillant à l'évolution du paysage.

Livrets : **PRÉSENTATION ET MODE D'EMPLOI**

Les livrets communaux et les livrets par entité se présentent sensiblement de la même manière.
Chaque point d'observatoire est présenté sur une double page avec :

1. **la ou les entité(s) concernée(s)**,
2. **la référence du point**, pour la communication auprès du Parc,
3. **la localisation GPS** du point (l'extrait de carte et le descriptif texte suffisent en général pour trouver la borne),
4. **la date des clichés** disponibles ; tous les clichés disponibles ne sont pas forcément représentés sur les livrets par manque de place ; la Commune peut prendre contact avec le Parc afin d'obtenir ces clichés supplémentaires,
5. **une légende** donnée au point d'observation,
6. **des photographies** du point d'observation, avec mention de la date de prise de vue,
7. **un extrait de carte IGN** avec la localisation du point, la direction regardée et l'angle de vue (indiqués par un cône de vue bleu),
8. **le descriptif** de la localisation,
9. **l'objectif de veille** : une mention indique si le point concerne plusieurs communes, car en effet, un point d'observation, situé sur le territoire d'une commune, peut également regarder le territoire d'une ou plusieurs autres communes.

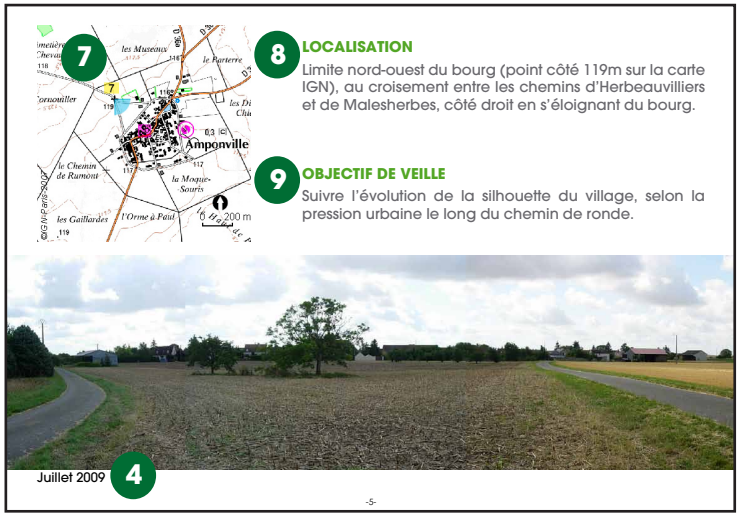

Bornes de l'observatoire : **VALORISATION**

Valorisation artistique de l'observatoire

Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et leurs associations d'animation culturelle.

En se basant sur les points de l'observatoire photographique, des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant le grand public (habitants, scolaires, visiteurs,...) à porter un autre regard sur le paysage.

Sensibilisation au paysage

D'autres opérations ont également été mises en place depuis la création de cet observatoire, dans le cadre d'une sensibilisation globale des élus et des habitants à leur paysage, et distinctes de la valorisation artistique.

Ainsi, des randonnées « paysage » sont organisées et une exposition de photos a été installée à la Maison du Parc.

Capsule Mobile d'Observation d'Edouard Sautai (2010)

Informations complémentaires

Les points de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français ont été sélectionnés à partir du travail des bureaux d'étude et en concertation avec les élus et partenaires du Parc. Néanmoins, si une Commune juge qu'il serait intéressant d'**ajouter un point** dans cet observatoire, elle peut formuler la demande auprès du Parc.
Par ailleurs, une Commune trouvant intéressant l'outil de l'observatoire photographique pourra décider de créer le sien à l'échelle communale, en y intégrant davantage de points. Elle pourra s'aider pour cela des conseils techniques du Parc.

INFORMATIONS ET CONTACT
Parc naturel régional
du Gâtinais français
Cathy Bos,
Chargée de mission
Architecture et Paysage
01 64 98 23 38
c.bos@parc-gatinais-francais.fr

Parc naturel régional du Gâtinais français

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 7PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 667809 ; Y : 6815897)**
Dates des clichés disponibles : **2003, avril 2009, juillet 2010, août 2012**

Le clocher de Saint-Martin-en-Bière, visible de loin dans la plaine de l'Angélus.

2003

Avril 2009

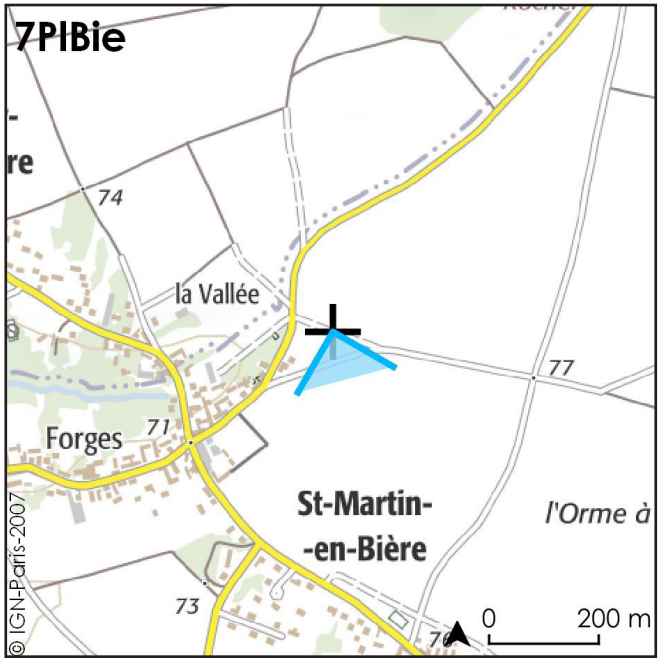

LOCALISATION

Chemin rural reliant les deux routes à la sortie nord de Forges.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de la silhouette du village (urbanisation et couvert végétal).

Juillet 2010

Août 2012

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 17PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 667834 ; Y : 6815193)**
Dates des clichés disponibles : **été 2003, mars 2009, avril 2009, juillet 2010, août 2012**

Cœur de Saint-Martin-en-Bière.

Été 2003

Avril 2009

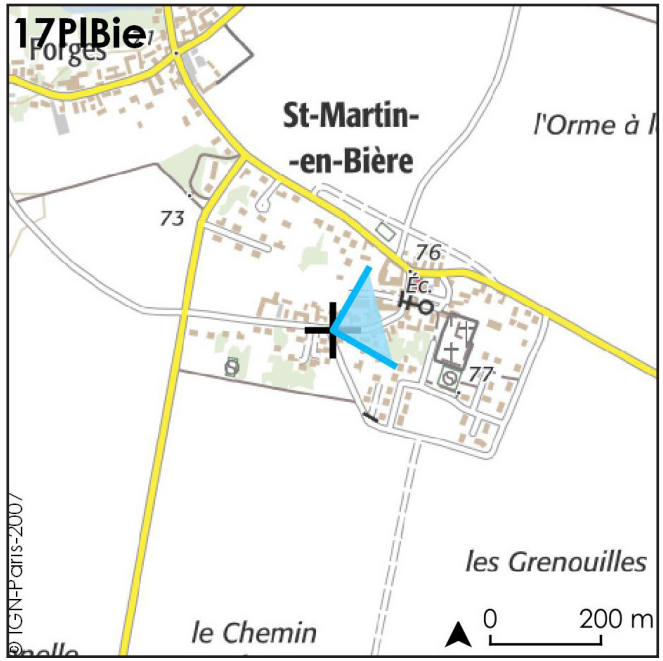

LOCALISATION

Au croisement entre la rue des Francs-Bourgeois et le chemin de la Messe.

OBJECTIF DE VEILLE

Maintenir l'ambiance rurale du village, par le traitement des trottoirs, des clôtures et la réhabilitation du bâti.

Juillet 2010

Août 2012

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 19PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 667079 ; Y : 6815559)
Dates des clichés disponibles : été 2003, mars 2009, avril 2009, juin 2009, juillet 2010, août 2012

Forges et la ferme de Champs.

Été 2003

Mars 2009

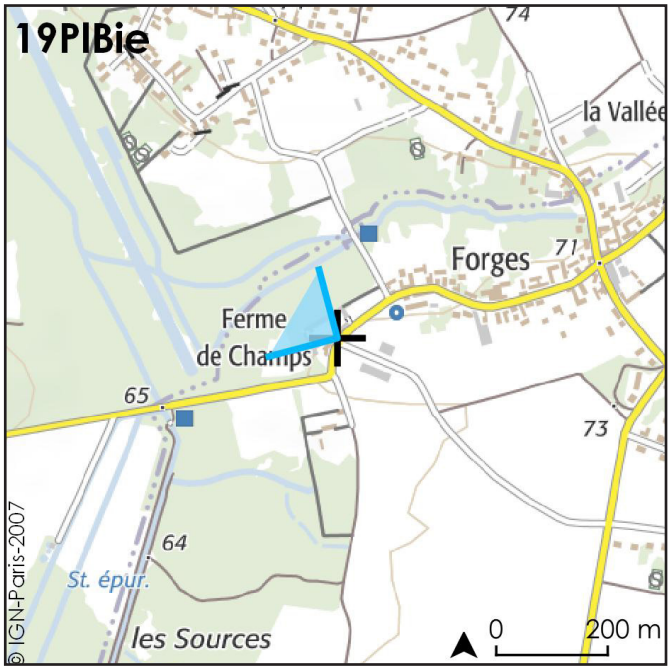

LOCALISATION

Devant la ferme de Champs.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de la qualité paysagère de la ferme de Champs.

Juillet 2010

Juillet 2010

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 22PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 667420 ; Y : 6815628)**
Dates des clichés disponibles : **été 2003, mars 2009, avril 2009, juillet 2010, août 2012**

Trottoirs fleuris à Forges.

Été 2003

Avril 2009

LOCALISATION

Rue des Sources dans le hameau de Forges.

OBJECTIF DE VEILLE

Pérenniser les plantations de pieds de murs, traditionnelles du Gâtinais français.

Juillet 2010

Juillet 2010

Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 26PlBie

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 667809 ; Y : 6815897)**
Dates des clichés disponibles : **2003, avril 2009, juillet 2010, août 2012**

Petits boisements sur crêtes de grès.

Avril 2009

Avril 2009

LOCALISATION

Chemin rural reliant les deux routes goudronnées à la sortie nord de Forges.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à la préservation des bosquets alignés sur les bancs de grès, caractéristiques de l'entité.

Juillet 2010

Août 2012

Référence du point : 28VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : **(X : 667074 ; Y : 6815493)**
Dates des clichés disponibles : **décembre 2005, octobre 2008, avril 2009, novembre 2010, août 2012**

Mur de clôture du château de Fleury-en-Bière.

Décembre 2005

Octobre 2008

LOCALISATION

Hameau de Forges, au croisement entre la rue des sources et la route de Beaudelut, la borne est située dans le virage sur la partie enherbée.

OBJECTIF DE VEILLE

Préserver la qualité paysagère de l'enceinte du château.

Novembre 2010

Août 2012

CARTE DE SYNTHÈSE DES POINTS D'OBSERVATION DE LA COMMUNE

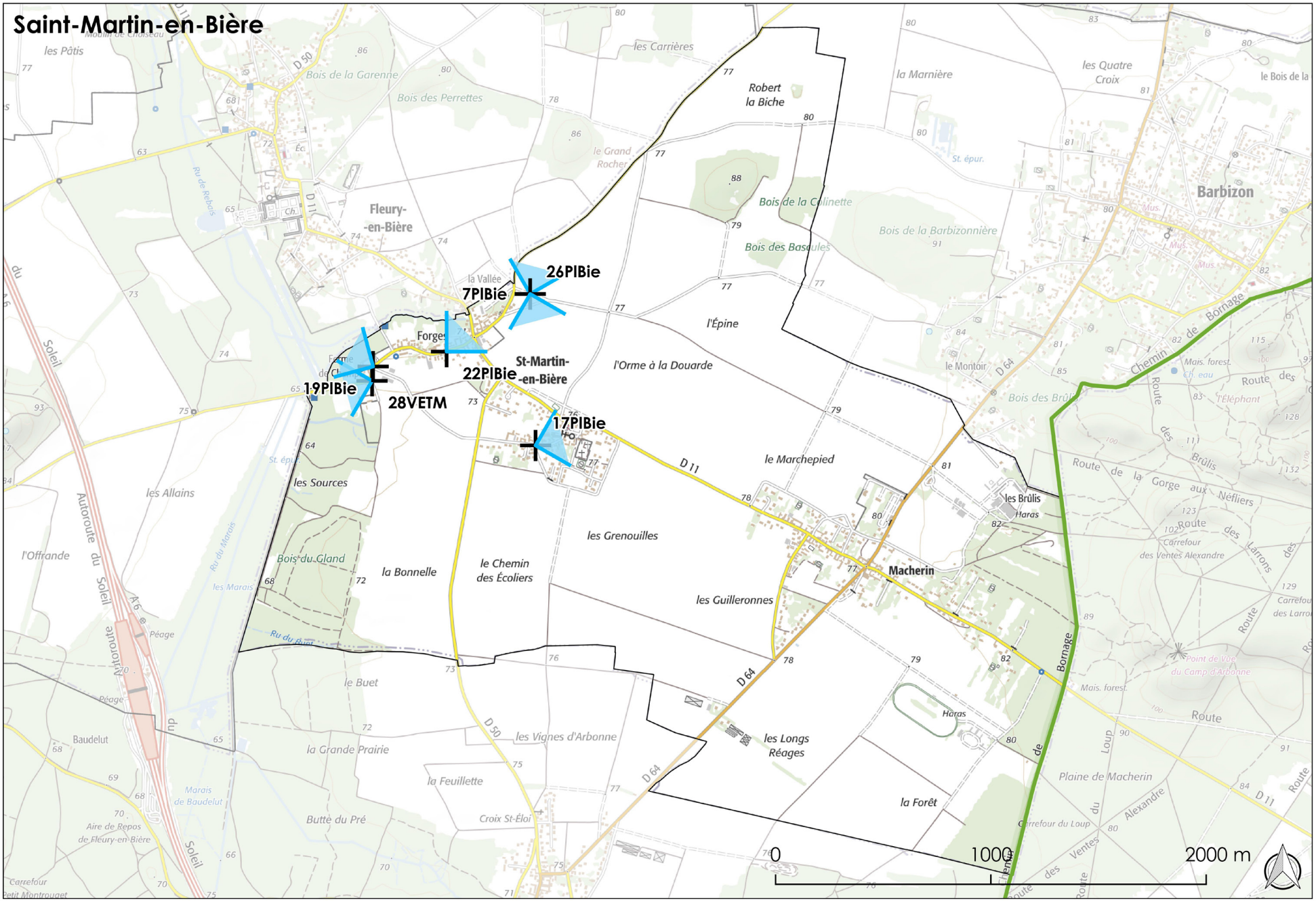

Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 04/02/2020. Sources : Scan25, limites communales © IGN – 2015 ; Parc naturel régional du Gâtinais.

Observatoire photographique des paysages du Gâtinais français

Parc naturel régional du Gâtinais français

Maison du Parc
20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

Parc naturel régional du Gâtinais français